

FARCY Jean-Claude  
Histoire  
Chargé de recherche au CNRS  
Centre Georges Chevrier, Université de Bourgogne, UMR 5605  
[Jean-Claude.Farcy@Wanadoo.fr](mailto:Jean-Claude.Farcy@Wanadoo.fr)

### Résumés :

Cette communication étudie les divers aspects de la mobilité des jeunes dans les campagnes françaises du 19<sup>e</sup> siècle : mobilité contrainte du service militaire, mobilité locale des domestiques agricoles, migrations temporaires avec les adultes, émigration vers les villes (exode rural). Elle montre que si toute migration exprime une inégalité entre zone de départ (campagnes) et zone d'arrivée (villes), les rapports entre déplacements géographiques et société varient selon les types de mobilité. Dans les migrations locales, les jeunes sont au cœur de la reproduction de la main-d'œuvre permanente dont ont besoin les exploitants agricoles. Avec l'émigration, les jeunes accompagnent l'intégration des campagnes dans l'économie de marché, en assumant les conséquences des crises, tout en fournissant une main-d'œuvre très appréciée par les employeurs urbains.

This communication studies the various aspects of the mobility of the young people in the French campaigns of the 19th century: mobility forced of the military service, local mobility of the agricultural servants, temporary migrations with the adults, emigration towards the cities (rural migration). It shows that if any migration expresses an inequality between starting zone (campaigns) and zone of arrival (cities), the relationship between geographical shifts and society vary according to types' of mobility. In the local migrations, the young people are in the heart of the reproduction of the permanent labour which the farmers need. With the emigration, the young people accompany integration by the campaigns in the market economy, by assuming the consequences of the crises, while providing a labour very appreciated by the urban employers.

### **Mobilité géographique et société : le cas de la jeunesse rurale française au 19<sup>e</sup> siècle**

Évoquer les campagnes d'avant le siècle dernier - particulièrement avant les mutations de l'agriculture française accompagnant son intégration dans la construction économique européenne à partir des années 1950-1960 -, c'est dresser le tableau d'une société rurale évoluant lentement et dans laquelle les paysans restent attachés à leur terre. Passant toute leur vie dans la même commune, ils ne se déplacent guère que dans un rayon limité, pour aller vendre leurs produits au marché ou à la foire régionale ou participer aux fêtes des villages voisins. Il semble que depuis un temps immémorial les villages soient immobiles<sup>1</sup>. Bref, l'enracinement reste le caractère dominant de la société rurale française d'autrefois<sup>2</sup>. Il est donc quelque peu paradoxal de vouloir traiter de la mobilité des jeunes villageois pendant le 19<sup>e</sup> siècle, alors que la sédentarité semble au premier abord le trait dominant des campagnes.

Pourtant, aucun historien ne nie l'existence d'une mobilité rurale. Les uns considèrent qu'elle est au cœur de la société, que de multiples déplacements locaux témoignent d'une population qui

---

<sup>1</sup> Bouchard (Gérard). *Le village immobile : Sennely-en-Sologne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, 1971, 386 p.

<sup>2</sup> Poussou (Jean-Pierre), « L'enracinement est le caractère dominant de la société rurale française d'autrefois », *Histoire, Économie et Société*, 21-1, 1<sup>er</sup> trimestre 2002, p. 97-108.

est tout sauf fixée au sol de manière quasi atavique<sup>3</sup>. Les autres, assimilant cette mobilité locale au maintien sur place, s'inscrivent dans le courant historiographique classique qui insiste sur la nouveauté et les conséquences d'une émigration vers les villes (l'exode rural) n'ayant cessé de prendre de l'ampleur depuis le milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Nous voudrions reprendre et dépasser ce débat en nous plaçant du côté des acteurs principaux de cette mobilité : les jeunes. Les ruraux représentent, au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, les trois quarts de cette classe d'âge inscrite entre la sortie de l'école (et la première communion) et le mariage. Dresser la typologie de leurs déplacements revient à s'interroger sur leur insertion dans une société rurale qui est loin d'être homogène. Si l'émigration vers les cités urbaines a un impact économique et social certain à la fois pour le milieu de départ et celui d'accueil, la mobilité locale reflète l'inégalité des positions au sein de la société rurale, et, au-delà des déplacements contraints, il apparaît vite qu'on ne peut séparer mobilité géographique et société, tant la migration exprime un rapport d'inégalité.

## I. Des mobilités importantes

Certaines sont imposées par l'État quand il s'agit de répondre aux obligations militaires. D'autres répondent à des nécessités de travail et présentent un caractère temporaire, avec l'objectif, pour les intéressés, de se maintenir au pays d'origine. D'autres enfin, déplorées par les contemporains stigmatisant l'exode rural, se traduisent par des départs définitifs. Pour chacune les jeunes sont les premiers concernés.

### 1. *Une mobilité contrainte : le service militaire*

Parmi les mobilités contraintes, la formation dans les collèges et lycées de la ville ne concerne qu'une toute petite minorité de la jeunesse rurale qui, dans l'ensemble, ne bénéficie que du seul enseignement primaire, réalisé dans le cadre de l'école du village. Le placement en pension, première rupture avec le milieu familial, vaut donc pour quelques jeunes appartenant à la bourgeoisie provinciale, fils de professions libérales et fonctionnaires des bourgs et petites villes ou enfants de gros cultivateurs désirant maintenir un statut social équivalent à leurs enfants qui ne reprendront pas l'exploitation familiale. L'élite agricole éprouve également le besoin d'une formation de haut niveau et l'on peut citer l'exemple de quelques fermiers des plaines du Bassin parisien ou de l'Artois envoyant leur fils dans les lycées de la capitale, voire en Angleterre pour parfaire leurs connaissances techniques et commerciales. Cette mobilité reste toutefois de l'exception, le type plus répandu étant celui d'une bourgeoisie rurale enrichie envoyant sa progéniture au collège proche par souci de distinction sociale. Ce qui deviendra, après le milieu du 20<sup>e</sup> siècle, le modèle dominant de formation, reste donc l'apanage des couches aisées de la population rurale.

Après le certificat d'études et la première communion, l'entrée dans la jeunesse ne se traduit donc pas par un changement d'horizon. En fait, pour beaucoup, le seul voyage et réel dépaysement est imposé par le service militaire. L'importance du rituel qui accompagne conscription et conseil de révision traduit bien la coupure qu'il constitue dans la vie de jeunes ruraux. Dans les régions éloignées, moins intégrées dans l'ensemble national, les résistances à la conscription sont encore notables pendant tout le premier 19<sup>e</sup> siècle, et elles se traduisent même par une émigration temporaire dans les pays de frontière, comme dans les Pyrénées où nombre de jeunes partent quelques années en Espagne, voire en Amérique latine, contribuant ainsi à renforcer des migrations anciennes. Vécu comme un déracinement, avec d'autant plus d'intensité que le village a peu de liens avec la société nationale, le service militaire a valeur de rite de passage pour les jeunes paysans, et cela à plusieurs titres. D'une part, il clôt la jeunesse, par son ambition de former des

---

<sup>3</sup> Thèse particulièrement développée, récemment, par Rosental (Paul-André), *Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du 19<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions de l'EHESS, 1999, 255 p.

soldats en exaltant force physique, virilité, maîtrise de soi, toutes valeurs qui participent à la formation des identités masculines adultes. Ensuite, effectué dans des casernes situées dans les villes, il met en contact avec les modes de vie citadins et participe ainsi à l'acculturation de la jeunesse rurale. Parfois, il est le prélude à l'abandon définitif du milieu d'origine et l'on a pu dire qu'il avait à ce titre été le principal agent recruteur de l'exode rural<sup>4</sup>.

Constituant une véritable épreuve, vécue douloureusement (rupture des liens avec les siens, violence de la discipline militaire et des brimades, oisiveté de la vie en caserne), le service national est aussi source de fortes inégalités. La mobilité contrainte qu'il implique affecte pendant longtemps les plus pauvres, ceux dont les familles n'ont pas les moyens de se payer un remplaçant pour rester pendant 7 ans sous les drapeaux ou ne peuvent se faire exempter. Même devenu obligatoire et universel en 1872, le service n'est effectué que par un Français sur deux, compte tenu des exemptions, des dispenses (favorisant les jeunes poursuivant leurs études) ou du placement dans les services auxiliaires. Avant 1889 (établissement du service uniforme de 3 ans), certains restent 5 ans à la caserne alors qu'autres sont libérés au bout de moins d'un an. L'égalité à la caserne doit également être interrogée tant au niveau de l'accès aux grades subalternes qu'au plan de la vie quotidienne. À ce niveau, les jeunes venus de la campagne sont les plus mal lotis : disposant de peu de ressources, on les voit nombreux à faire les corvées de leurs camarades, afin d'obtenir quelques gratifications leur permettant d'accéder aux bénéfices de la cantine. Ainsi cette première mobilité, si marquante pour la jeunesse masculine comme pour les communautés villageoises, conduit à prendre en compte deux aspects étroitement liés et que l'on va retrouver dans les mobilités de travail : s'inscrivant dans les étapes d'une socialisation (rite de passage d'un âge à un autre), elle reflète les inégalités sociales du monde rural.

## 2. *Les mobilités de travail*

Qu'elles aient été étudiées depuis longtemps, pour les migrations saisonnières, ou mises en valeur plus récemment pour ce qui est de la mobilité rurale, on a peu remarqué que ces mobilités sont essentiellement le fait des jeunes. Or, les rapports avec le cycle de vie de la paysannerie et les structures sociales des campagnes sont essentiels pour leur compréhension.

Considérés comme relevant de la micro-mobilité ou de la mobilité locale (à courte distance), les déplacements dans la région de naissance ou de résidence des parents sont importants. On a pu montrer qu'ils représentaient la figure dominante de la mobilité<sup>5</sup>, mobilisant des effectifs supérieurs à ceux de l'émigration vers les villes. Ainsi, pour la classe 1880, observée dans une dizaine de départements participant fortement au peuplement de la capitale, les hommes que l'on a suivis sur leur période de mobilisation (de 20 à 45 ans), sont restés sédentaires (résidant toujours dans la commune de leurs parents) à raison d'un tiers. Mais tous les autres ont bougé à un moment ou à un autre, et, au terme de leur suivi (à 45 ans), 40 % résident dans la zone locale alors que le pourcentage est presque inférieur de moitié pour ceux qui ont quitté leur pays d'origine<sup>6</sup>. Certes, ces déplacements à courte distance peuvent s'expliquer en partie par le mariage (choix des conjoints dans les communes voisines), par les pratiques successorales (départs des cadets évincés de l'exploitation dans les régions de partage inégalitaire) ou par les changements d'exploitation en fonction du renouvellement des baux et de la recherche d'une surface adaptée au nombre de bras de la famille disponibles (quand les enfants sont en âge de travailler).

Toutefois, les raisons majeures de ces multiples déplacements sont à rechercher dans les structures agraires et la position sociale de chacun, compte tenu de l'état technique de l'agriculture

---

<sup>4</sup> Weber (Eugen). *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale 1870-1914*, Paris, Fayard/Éditions Recherches, 1983, 843 p.

<sup>5</sup> Rosental (Paul-André), *Les sentiers invisibles*, op. cité. Considérant l'enquête des 3000 familles, initiée par Jacques Dupâquier, l'auteur calcule que, sur l'ensemble du 19<sup>e</sup> siècle, si un peu plus de la moitié des individus restent sédentaires, 38 % se déplacent localement alors que moins de 8 % émigrent loin de chez eux.

<sup>6</sup> Farcy (Jean-Claude), Faure (Alain), *La mobilité d'une génération de Français. Recherche sur les migrations et les déménagements vers et dans Paris à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, INED, 2003, XV-591 p.

à cette époque. En effet, en examinant de près les taux de mobilité locale, on constate que non seulement ils sont plus élevés, en province, dans le secteur agricole que dans l'industrie ou le commerce, mais que, au sein du monde agricole, ils atteignent des records pour le salariat : pour la classe 1880, 45 % des salariés agricoles bougent dans leur région contre 30 % pour les exploitants. De plus, ces déplacements se font, pour les ouvriers permanents (les domestiques) à un âge très jeune. Ainsi au moment de la conscription (à 20 ans), alors que les jeunes qualifiés de cultivateurs restent rivés au domicile de leurs parents (5 % seulement l'ont quitté, et même seulement 2 % dans des départements de grande culture comme l'Eure-et-Loir et la Seine-et-Marne), on a 22,5 % des charretiers, bergers et autres domestiques agricoles qui résident ailleurs que dans leur famille d'origine. Près d'un jeune domestique sur trois est dans ce cas en Eure-et-Loir (30,4 %), un sur deux dans l'Orne (46 %). En fait, contrairement à la représentation donnée par les comices distribuant des récompenses aux fidèles et loyaux serviteurs « vieillissant sous le harnais », les domestiques agricoles sont des jeunes. Il suffit de parcourir les listes de recensement pour le vérifier : dans la Champagne berrichonne du Second Empire, 60 % des hommes ainsi placés ont moins de 20 ans et la proportion est encore plus élevée pour les femmes (73 %). En Beauce, dans le canton de Janville, au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, plus de la moitié des domestiques ont moins de 25 ans. Dans le Perche, région relativement pauvre, 80 % sont dans ce cas. Une mesure nationale, faite au recensement de 1911, donne les chiffres de 59 % pour les domestiques agricoles hommes et 70 % pour les femmes, alors que les autres salariés de la terre, les journaliers, sont nettement plus âgés. On peut estimer qu'à la veille de la guerre, un jeune rural sur quatre est ainsi placé « chez les autres »<sup>7</sup> comme domestique agricole, la proportion, plus faible dans les régions de petite exploitation comme la Bretagne, étant nettement plus élevée dans les grandes plaines du Bassin parisien (plus d'un jeune rural sur deux en Eure-et-Loir).

Formant l'essentiel de la main-d'œuvre permanente des grandes et moyennes exploitations, les jeunes domestiques quittent ainsi le foyer parental, au sortir de l'école, pour être placés le plus souvent dans la même région agricole. Si la décohabitation est obligatoire, la mobilité est de courte distance et n'implique pas un dépaysement. Mais si l'on reste souvent dans le même canton (c'est le cas au moins une fois sur trois), le départ du foyer familial pour être « mis en condition » est perçu comme un rite de passage essentiel, comme l'entrée dans une autre étape de la vie, celle de l'apprentissage d'un métier et d'un statut social. La polyvalence du travail de la terre explique une formation par étapes, en fonction de l'âge et des capacités physiques. Il n'y a pas de domestique en général mais des spécialités différentes. Par exemple, dans les métairies solognotes, les plus jeunes sont gardiens des troupeaux aux champs (volailles, porcs), puis deviennent bouviers chargés de conduire les bêtes au labour et au pâturage et terminent leur parcours comme laboureurs ou charretiers, spécialisés dans les labours et travaux des champs. Chaque « montée en grade » (c'est l'expression consacrée dans la Beauce où il y a même hiérarchie entre 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> charretiers) s'accompagne fréquemment d'un placement dans une autre exploitation, d'où la forte mobilité de ces jeunes. Avancement à l'ancienneté en parallèle avec l'apprentissage du travail, hiérarchie interne à la domesticité, tout rappelle le modèle artisanal de formation. Les années chez les autres représentent ainsi un parcours initiatique faisant passer de l'enfance à l'âge adulte, avec le franchissement d'étapes souvent ritualisées (lors des louées de domestiques ; brimades dont sont victimes les plus jeunes). Apprentissage du travail et des rôles adultes, la vie de domestique est aussi, au sens littéral de l'expression, une « mise en condition », une conformation à la condition de prolétaire : il s'agit d'abord d'apprendre la soumission, la discipline et l'obéissance à l'employeur, appelé, presque partout, le *maître*.

Cette mobilité des jeunes est en relation avec des conditions techniques peu développées : on utilise essentiellement le travail des animaux et des hommes, d'où le modèle de l'apprentissage sur le tas, sous la direction des adultes. Elle s'inscrit dans des structures agraires qui associent, dans la majorité des régions, une grande ou moyenne culture - faisant appel à une main-d'œuvre extérieure -, et une petite paysannerie parcellaire insuffisamment pourvue en terres et devant donc trouver,

---

<sup>7</sup> Selon la belle formule de Martial Chaulanges, *La Terre des autres*, Paris, Delagrave, 1971-1975, 3 vol. Dans le marais vendéen, on parle du « chien des autres ».

hors de l'exploitation, des revenus complémentaires. Le placement des enfants permet justement d'obtenir ces ressources d'appoint. Pour les grandes fermes, c'est le moyen de disposer d'une main-d'œuvre jeune, docile, en pleine force de l'âge, et d'un coût peu élevé, tout en disposant, pour les travaux temporaires, des journées de travail des parents. En Sologne, vachers, bouviers et laboureurs sont les fils des *locaturiers*, petites exploitants ayant de 3 à 4 hectares. Dans le Maine et le Perche, *bordages* et *closeries* vivent également dans l'orbite des *métairies* avec les mêmes liens de travail. La mobilité géographique des jeunes accompagne alors une mobilité sociale intra-générationnelle à la paysannerie parcellaire. Les représentants de celle-ci passent par plusieurs positions au fil de leur vie : domestique agricole pendant la jeunesse, journalier-propriétaire après le mariage, espoir d'accéder à une petite culture indépendante à la fin de l'âge adulte (*via* en partie le gage des enfants placés). Le partage des biens lors de la retraite contraint les enfants à reprendre le même parcours : tel est le cycle de vie de cette petite paysannerie qui ne peut vivre du seul travail de sa terre.

Pour la même raison, c'est elle qui alimente, pendant une bonne partie du 19<sup>e</sup> siècle, les migrations plus lointaines, notamment lors des grands travaux des récoltes. Chaque année des centaines de milliers de moissonneurs et vendangeurs quittent pendant plusieurs semaines les régions pauvres (des montagnes généralement) pour aller travailler dans les grandes plaines du Bassin parisien ou les vignobles du Midi méditerranéen et du Sud-Ouest. Au sein de ces migrations saisonnières la place des jeunes est importante, même si elle n'est pas exclusive, ces déplacements ayant souvent un caractère familial, même si celui-ci décline fortement quand on commence à mécaniser la coupe des grains. Quant aux migrations artisanales, issues des campagnes avec travail en ville, pendant la morte-saison, elles sont plus composites, mêlant parfois des enfants aux adultes (troupes de ramoneurs Savoyards), composées en majorité de célibataires, sans que cela soit toujours le caractère dominant. Ainsi, pour les dizaines de milliers de maçons du Limousin venant travailler dans la capitale, si l'émigration se pratique dès 12 ou 13 ans, elle se fait dans le cadre d'équipes conduites par des adultes. Surtout, après le milieu du 19<sup>e</sup> siècle, ces migrations de travail en ville tendent à allonger leur durée de séjour et à devenir pluri-annuelles, prélude à une émigration qui devient alors familiale et définitive. Dans l'ensemble, les migrations temporaires mobilisent sans doute, à proportion, davantage les jeunes, mais ces derniers sont souvent accompagnés par les adultes dans des déplacements marqués par leur caractère organisé et collectif. Par contre, ceux qui quittent les campagnes sans espoir de retour sont en grande majorité des jeunes.

### 3. *Place des jeunes dans l'exode rural*

On connaît la charge dramatique de cette expression, utilisée pour la première fois en Angleterre en 1892, reprise en France au tout début du 20<sup>e</sup> siècle. Les contemporains, particulièrement les élites conservatrices stigmatisent ces migrations, causes de tous les maux : désertion des campagnes, abandon des terres, accumulation de populations déracinées dans les grandes agglomérations urbaines. À lire ces témoignages et les analyses classiques du phénomène on a l'impression qu'au rythme des crises agricoles (phylloxéra pour la vigne, phase de baisse des prix de la fin du 19<sup>e</sup> siècle), des vagues successives de familles paysannes ruinées sont contraintes de quitter la terre. On avance ainsi que la crise cyclique de 1846-1847 est le point de départ d'une première vague d'exode rural se déroulant dans la première décennie du Second Empire : on aurait une émigration de la misère, les plus pauvres (familles de journaliers, de paysans parcellaires), illustration du surpeuplement rural, partant les premières.

Cette analyse ne résiste pas à l'examen des conditions concrètes de l'émigration vers les villes. Il y a d'abord peu de migrations familiales, les départs individuels l'emportant nettement : quatre migrants sur cinq venus à Paris depuis les années 1860 l'ont fait seuls. Ensuite, la migration est le fait de classes d'âge très particulières. Au point d'arrivée, on a souligné que, même pour des périodes antérieures au 19<sup>e</sup> siècle, les immigrants venus de province étaient des jeunes : à Paris, les cartes de sûreté délivrées pendant la Révolution le sont à des migrants dont l'âge modal se situe

entre 20 et 24 ans<sup>8</sup>. Pour la classe 1880 que nous avons analysée dans le détail, les chiffres sont très parlants. Dans l'ensemble, un migrant sur cinq a quitté sa région au moment de la conscription et même plus d'un sur trois en Eure-et-Loir (37, 3 %). À 25 ans, 45 % de ceux qui émigreront sont déjà partis pour la ville. Au-delà de 30 ans, il n'y a qu'un départ sur cinq. C'est dire que les jeunes représentent une part importante de l'émigration, surtout si l'on sait que le service militaire retarde d'un ou cinq ans (selon le type de service effectué) le moment de quitter son pays d'origine. Certes il y a dans cette émigration massive – 4 hommes sur dix suivis jusqu'à l'âge de 45 ans y participent ! – quantité de séjours temporaires, pluriannuels, particulièrement dans la capitale où les jeunes provinciaux complètent souvent leur formation dans les ateliers et boutiques et cherchent à se constituer un pécule avant de revenir au département d'origine. Mais il est clair que les flux migratoires sont d'abord le fait de jeunes qui sont soit contraints, faute d'emploi, de quitter les campagnes, soit veulent tenter leur chance dans la grande ville en espérant y trouver une condition meilleure. Cette place des jeunes dans les migrations intérieures conduit à nuancer l'impact de ces dernières sur les régions de départ comme pour les villes d'accueil.

## II. L'impact de la mobilité

Au cœur de la reproduction sociale des structures agraires quand elle est locale (renouvellement de la domesticité et complémentarité grande et petite exploitation parcellaire), la mobilité des jeunes a un impact fondamental sur l'avenir des campagnes comme pour le développement des villes. C'est à ce niveau que l'inégalité qui est à la source de toute migration prend toute sa mesure.

### *1. Pour les régions de départ : les campagnes*

Au plan économique, il suffit de lire les plaintes des propriétaires et cultivateurs lors des enquêtes agricoles (elles sont particulièrement nombreuses lors de l'enquête parlementaire de 1866) sur le manque de main-d'œuvre pour saisir l'influence des départs sur l'agriculture. Dans la mesure où les salariés sont en majorité des jeunes, les départs entraînent des tensions sur le marché de l'emploi et en conséquence une hausse des salaires agricoles, particulièrement élevée pendant le Second Empire. Pour y remédier, les grosses exploitations sont incitées à améliorer leurs techniques : usage de la faux à la place de la faucille, puis remplacement de la faux par les faucheuses pour la moisson, utilisation de machines à battre. En retour, la mécanisation diminue le travail, particulièrement pour les journaliers (le battage au fléau, principale occupation de l'hiver, tend à disparaître) et les saisonniers. Aussi peut-on dire, au rebours de ce qu'affirment les contemporains déplorant l'exode des « forces vives » des campagnes (ce sont les jeunes les plus dynamiques qui partent), que l'émigration des jeunes a été un facteur de modernisation agricole. On le vérifie, par une autre conséquence indirecte : l'abandon de la polyculture au profit de l'élevage qui demande moins de bras, même si cela s'inscrit dans un contexte plus large (intégration dans l'économie de marché poussant à la spécialisation des exploitations en fonction des aptitudes naturelles). Dans les périodes de crise du vignoble ou des productions céréalières, ce sont les jeunes qui, par leur départ, ont assuré l'adaptation des exploitations aux nouvelles conditions économiques. Pour les moins viables, les enfants n'ont pas repris la suite des parents partis à la retraite, pour les autres, faute d'emploi dans la ferme familiale et pour alléger les charges de celle-ci, la solution de chercher ailleurs du travail s'imposait. Les jeunes ont ainsi joué un rôle décisif dans les mutations des campagnes imposées par leur intégration dans l'économie de marché : par leurs départs, en fonction de la conjoncture, ils ont permis à ceux qui restent dans les villages de mieux résister aux crises et à l'évolution des conditions de production.

---

<sup>8</sup> Roche (Daniel), dr. *La ville promise. Mobilité et accueil à Paris (fin XVIIe – début XIXe siècle)*, Paris, Fayard, 2000, 438 p.

À terme, les conséquences sociales ne sont pas moins importantes, par le biais de la disparition lente mais progressive de la petite paysannerie parcellaire - qui constituait la principale source de main-d'œuvre permanente (domestiques) et temporaire (journaliers)- au profit de l'exploitation familiale indépendante. Cela remet en cause, notamment dans les régions du Nord et du Bassin parisien, le modèle de la domesticité agricole constituée essentiellement de jeunes. Déjà avant-guerre, les grands travaux de récoltes commencent à être le fait de saisonniers venus de l'étranger (Belges pour la moisson et la culture des betteraves ; Espagnols et Italiens pour les vendanges). Après cette dernière, la pénurie de jeunes est telle (à l'hécatombe de la guerre s'ajoute la continuation de l'exode rural) que, dans ces régions, les employeurs font venir des Polonais, Belges et autres étrangers pour travailler en permanence dans leurs fermes.

La vie sociale des villages se ressent également du départ des jeunes. Traditionnellement, la jeunesse animait les loisirs, organisait la fête communale, participait à la défense de l'honneur du village contre les voisins, exerçait une sorte de justice coutumière à l'encontre des entorses portées à la morale sexuelle dominante (charivaris, asouades, etc.). Expression de la communauté villageoise, la jeunesse en était l'âme et la force de renouvellement. Gardienne des coutumes et des identités communales, elle constituait la principale force de résistance aux empiètements des valeurs nationales. Avec le départ des jeunes, l'acculturation est facilitée : progressivement, les communautés rurales perdent de leur vie et de leur autonomie, particulièrement quand s'ajoutent à l'exode rural les guerres. C'est ainsi que l'on verra, au lendemain du premier conflit mondial, les sociétés... d'anciens combattants prendre le relais de la jeunesse pour organiser la fête patronale.

## *2. Pour le milieu d'accueil : les villes*

Pour les régions d'immigration, l'apport de ces jeunes venus des campagnes est capital au plan économique. À défaut d'études réalisées précisément sur cet aspect, on peut suggérer quelques hypothèses plausibles. Si pour les jeunes migrants, il y a toujours l'espoir d'une promotion sociale en allant à la ville, l'inégalité des conditions n'en est pas moins sensible également - au sein même des agglomérations - entre eux, récemment arrivés, et les citadins de souche. Le patronat des ateliers, usines et commerces peut donc jouer sur cet aspect pour abaisser, relativement, le coût du travail en offrant des rémunérations plus faibles aux immigrés. Craignant d'être renvoyé, facilement suspect aux yeux de la police en cas de déclassement, le jeune provincial récemment venu dans la capitale est porté à accepter les conditions de travail sans discuter. D'autre part, ces migrants constituent une main-d'œuvre jeune, en pleine force de l'âge, dont la formation a été supportée par les campagnes et qui, en cas de crise, peut être licenciée sans difficulté : n'ayant pas encore d'attaches importantes en ville, souvent habitués aux migrations temporaires, les jeunes provinciaux s'adaptent facilement aux aléas de la conjoncture économique. La souplesse donnée au marché du travail par ces jeunes migrants est bien illustrée par la différence entre le nombre des hommes de la classe 1880 qui vont tenter leur chance en ville et de ceux qui, observés à l'âge de 45 ans, s'y sont installés définitivement. Quand on passe d'un taux d'émigration de 40 à 23 % on voit combien l'importance des flux migratoires contribue au renouvellement constant de la main-d'œuvre parisienne.

Pourtant pour les conservateurs d'obédiences variées, pour les médecins et criminologues, il est une autre façon de lire ces chiffres : à les entendre, ils donneraient la preuve évidente d'une mauvaise intégration dans la grande ville. Le déracinement et l'entrée dans un monde corrompue seraient à l'origine de détresses multiples à suivre par exemple cette lettre adressée aux instituteurs par un inspecteur de l'enseignement primaire : « Quelques-uns réussissent ; il serait puéril de le nier. Mais combien échouent ! Que d'amères désillusions ! de regrets tardifs ! et d'incurables désespoirs ! Les uns, désabusés, se réfugient au sein de leur famille ; d'autres luttent jusqu'à l'épuisement et meurent abandonnés sur un lit d'hôpital ; d'autres, enfin, vont grossir l'effroyable bataillon du vice, traîner dans la boue le nom respecté de leurs parents, étaler leur dépravation sur

les bancs de la cour d'assises, et parfois même sur les dalles de la Morgue... »<sup>9</sup>. Bref, la ville serait, pour nos jeunes migrants, à la fois un mouvoir et l'école du crime. On ne s'étonnera pas alors de voir la tuberculose considérée comme le fléau du migrant, conséquence inéluctable du passage, pour des jeunes habitués à l'air sain des campagnes, à l'air confiné et vicié des usines et surtout des garnis où l'on s'entasse. Or l'étude de notre classe 1880 prouve le contraire : certes le taux de réforme pour tuberculose est plus élevé pour ceux qui vont résider à Paris (10,6 pour 1000) que pour les recrues restées au pays (8,6) mais ce taux est très inférieur à celui des natifs de la capitale (15,4). Les mêmes différences se retrouvent à l'examen des taux de décès. Autrement dit, la surmortalité du migrant provincial à Paris, par rapport aux autochtones, n'existe pas. C'est justement parce que ces jeunes ont vécu leur enfance dans de meilleures conditions, à la campagne, et qu'ils sont à proportion issus des catégories en meilleure condition physique, qu'ils résistent mieux que les Parisiens de naissance à la maladie. Le même raisonnement peut être fait du point de vue de la déviance. Saisie au niveau des infractions commises, il ne fait aucun doute pour les criminologues du 19<sup>e</sup> siècle que la migration est le bouillon de culture de la délinquance. On a beau jeu de relever que les statistiques de la police parisienne montrent que les deux tiers des arrestations concernent des natifs de province. Même quand on prend soin de faire un calcul en taux (puisque la majorité des habitants de la capitale est aussi née en province), on constate la supériorité du taux de délinquance des immigrés provinciaux. Pourtant, à prendre la classe 1880, comme pour la mortalité, le taux d'infractions commises pour les migrants est certes supérieur à celui de ceux qui sont restés au pays, mais il est nettement inférieur à celui des Parisiens de souche. L'explication tient toujours à la jeunesse de la migration : comme les classes d'âges « criminogènes » sont jeunes, et que les migrants sont également en majorité des jeunes, il est attendu que l'on ait un taux élevé pour l'ensemble des migrants. Si on fait la comparaison à âge égal, les jeunes migrants fréquentent moins, à proportion, les tribunaux que les Parisiens de naissance.

Dès que l'analyse dépasse les représentations contemporaines, elle va donc dans le sens d'une assez bonne intégration, à s'en tenir à ces critères grossiers de la santé et de la déviance. L'absence de la formation de colonies provinciales dans la capitale et la relative dispersion des résidences confortent cette impression. En tout cas, il est certain que l'émigration des jeunes ruraux vers les grandes villes joue un rôle essentiel dans le renouvellement de la population de ces dernières comme dans le dynamisme économique des entreprises qui s'y trouvent. De ce point de vue, l'inégalité des conditions de vie et de travail – entre ville et campagne, et au sein des villes, entre autochtones et migrants, dans un premier temps – est un des fondements de flux migratoires dont les jeunes ruraux fournissent la majeure part. Pour l'agriculture également, cette émigration rurale a été un facteur de modernisation, tout en mettant en danger, à terme, un modèle social qui, via une mobilité locale importante des jeunes, assurait la formation de la main-d'œuvre permanente (les domestiques) dont avaient besoin les grandes et moyennes exploitations. Si l'émigration implique souvent le « déracinement », la mobilité locale vise le maintien sur place, à travers une « mise en condition » vécue comme un passage obligé et ritualisé entre enfance et âge adulte. Inscrite dans des structures agraires qui associent grande culture et petite exploitation parcellaire, cette mobilité des jeunes salariés agricoles, comme la précédente qui reflète davantage le degré d'intégration de l'agriculture dans l'économie générale, montre que toute migration est inséparable du contexte économique et social qui la détermine dans ses causes, ses modalités comme ses effets. Même pour un milieu rural qui, *a priori*, se prête peu à cette démonstration, la mobilité des jeunes, au 19<sup>e</sup> siècle, participe fortement au fonctionnement et aux mutations de la société locale et de la société nationale.

## Bibliographie

---

<sup>9</sup> Déghilage (Pierre), *La dépopulation des campagnes : les causes, les effets, les remèdes*, Paris, F. Nathan, 1900, préface, p. 1-2.

- Chatelain (Abel), *Les migrants temporaires en France de 1800 à 1914*, Villeneuve d'Ascq, Publications de l'Université de Lille III, 1976, 2 vol., 1270 p.
- Farcy (Jean-Claude), Faure (Alain), *La mobilité d'une génération de Français. Recherche sur les migrations et les déménagements vers et dans Paris à la fin du XIXe siècle*, Paris, INED, 2003, XV-591 p.
- Farcy (Jean-Claude), *La jeunesse rurale dans la France du XIXe siècle*, Paris, Éditions Christian, 2004, 220 p.
- Rosental (Paul-André), *Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du 19<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions de l'EHESS, 1999, 255 p.